

RAPPORT D'ACTIVITÉ

FONJEP
Fonds de coopération
de la jeunesse et de l'éducation populaire

SOMMAIRE

Introduction.....	3
Vie institutionnelle et audiences	4
Fonds d'aide d'urgence pour les organisateurs de colonies de vacances et de séjours de découvertes	6
Travaux sur les modèles socio-économiques.....	7
Budget.....	9
Postes Fonjep.....	11
Solidarité internationale.....	14
Pajep.....	18
Fonjep en région	20
L'équipe	23

➔ INTRODUCTION

L'exercice 2021 se place sous le signe de la pandémie et de toutes ses conséquences sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire (JEP), pour la deuxième année consécutive. Pourtant, c'est une année qui a également été marquée par un resserrement des liens, et un meilleur dialogue entre les acteurs du secteur de l'éducation populaire. Les structures ont été mises à rude épreuve, mais n'ont pas manqué d'imagination. Elles ont inventé, créé, innové et se sont adaptées pour reprendre leurs activités malgré des mesures sanitaires mouvantes. En effet selon le baromètre annuel d'Hexopée, 96% des associations sondées fin janvier ont déclaré avoir repris leurs activités, et 61% d'entre elles ont dû modifier leur fonctionnement. Afin de les soutenir en 2021, les équipes et instances du Fonjep, ont aussi imaginé ensemble, des moyens pour rester fortement mobilisées face à cette crise.

POSTES FONJEP

Les aides relatives aux postes Fonjep ont continué d'augmenter en 2021 avec 7712 postes Fonjep en activités. 5031 associations ont bénéficié d'au moins un poste Fonjep, dont 644 nouvelles associations. L'année est également marquée par la refonte du logiciel des postes Fonjep, pièce essentielle au bon fonctionnement du service.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

La mobilité internationale a été perturbée pendant la pandémie. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) en partenariat avec le Fonjep, a renouvelé dans ces circonstances l'initiative pour la solidarité internationale (ISI) et les projets JSI/VVSI ont également repris. Cependant l'année 2021 a permis de dessiner de nouvelles perspectives.

PAJEP

L'année 2021 est marquée par la reprise des activités liées à la prise en charge matérielle de fonds d'archives, ainsi que leur mise en valeur à des fins scientifiques : accompagnement d'associations dans la collecte et transfert de leurs archives, collecte de témoignages oraux, participation à des projets scientifiques. Un accent a été mis sur la thématique de l'éducation à l'environnement en vue de la préparation d'un colloque qui se tiendra en mars 2022.

FONDS D'AIDE D'URGENCE POUR LES ORGANISATEURS DE COLONIES DE VACANCES ET SÉJOURS DE DÉCOUVERTES

Le dispositif mis en place en 2020 par la DJEPVA pour aider les organisateurs de colonies de vacances et de séjours découvertes a été reconduit en 2021. Ce fonds d'urgence a bénéficié à 738 associations pour un montant de 6 274 000 €.

MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES (MSE)

Dans la continuité des travaux lancés en 2017, une expérimentation régionale a été initiée dans le territoire Hauts de France, et visant les acteurs de l'accompagnement : têtes de réseau, DLA.... Par ailleurs une suite des travaux

initiés avec FMSH en 2018 a été pensée entre : Jean-Louis Laville, 10 têtes de réseau du FONJEP et les associations qui avaient été accompagnées par FMSH en 2018.

Ces travaux portent sur : le bénévolat, les coopérations territoriales et les régulations publiques.

Une nouvelle enquête a été initiée en 2020, elle fait suite à celle de 2017 et a permis parallèlement d'évaluer les impacts de la pandémie sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

LE FONJEP EN RÉGION

La pandémie a amené le Fonjep à prolonger les mandats des délégués régionaux. Des temps de travail ont porté sur les travaux sur les modèles socio-économiques et sur les conséquences de la crise sur le monde Jep, en région.

Les délégués ont ainsi, avec les services déconcentrés de l'État, contribué à l'écriture de la nouvelle feuille de route des délégués. Feuille de route qui été votée le 16 décembre 2021 en Conseil d'administration du Fonjep.

Même s'il est encore trop tôt pour en tirer toutes les leçons, les acteurs du secteur ressentent les prémices d'une transformation de nos modes de vie (télétravail généralisé, baisse et mutation de l'engagement des bénévoles, baisse du nombre d'adhérents...). Il nous a paru essentiel que la période puisse constituer une opportunité de construction de réponses adaptées. C'est dans ce sens que le Fonjep a mis en place en 2021 une commission prospective afin de préparer les « #Projep » pour la Jeunesse et l'éducation populaire qui se dérouleront en 2022 et qui inviteront à réfléchir collectivement à des thématiques concrètes pour apporter ensemble des solutions éclairées. Nous sommes convaincus que les singularités développées par les différents mouvements de l'éducation populaire pourront éclairer les problématiques contemporaines.

Guillaume RODELET

secrétaire général du Fonjep,
Fédération nationale Familles Rurales

Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

déléguée générale du Fonjep

VIE INSTITUTIONNELLE ET AUDIENCES

Le conseil d'administration du Fonjep est composé à parité de représentants de l'État et des collectivités territoriales (membres de droit) et de représentants d'associations de jeunesse et d'éducation populaire (membres actifs). En 2021, le conseil d'administration du Fonjep s'est réuni 7 fois, le bureau 5 fois.

Lors du conseil d'administration à l'issue de l'assemblée générale du 17 juin 2021, il a été décidé à l'unanimité que l'élection du bureau se tienne lors de la séance du 28 octobre 2021, mandatant jusqu'à lors la même équipe. Le Conseil d'administration du 28 octobre a confirmé à l'unanimité le Bureau suivant :

Président
PATRICK CHENU (CMJCF)
Vice-président du collège institutionnel
GILLES NEDELEC (DJEPVA)
Vice-Président du collège associatif
DOMINIQUE GARET (FCSF)

Secrétaire général
GUILLAUME RODELET (FRFN)
Trésorier
LAURENT BRUNI (UFCV)
Trésorier Adjoint
VINCENT SEGUELA (Léo LAGRANGE).

MEMBRES DE DROIT

HÉLÈNE HESS
représentante de la DJEPVA
ANNE-CHARLOTTE DOMMARTIN
représentante du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
MEHDI ACHOUR
représentant du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères
GABRIELLE DE NADAILLAC
représentante de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

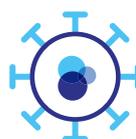
CHLOÉ LOMBARD
représentante de la Direction générale des collectivités locales
ROMAIN SIAUD
représentant de la Direction générale des collectivités locales
CORINNE EHRHART
représentante de la Direction Générale de la Cohésion Sociale
PAUL GERNIGON
représentant du ministère de la Culture

MEMBRES ASSOCIATIFS

MARIANNE AUFFRET (UNHAJ)
MICKAËL HUET (Ligue de l'enseignement)

JEAN-MICHEL BOCQUET (MRJC)

Dates	AUDIENCES 2021	Sujets de travail
5 jan. 2 mar.	HEXOPÉE DIDIER JACQUEMAIN , président DAVID CLUZEAU délégué général PIERRE ROUSSEL administrateur VIOLAINE TROSSELLE chargée mission CÉLINE PASTOT chargée mission	Travail sur la professionnalisation de l'animation, et sur la valeur de l'emploi associatif. Les travaux MSE : construction commune.
7 jan.	UDES SÉBASTIEN DARRIGRAND directeur général	Comment les enquêtes MSE (UDES, HEXOPEE, MOUVEMENT ASSOCIATIF, CNAJEP, FONJEP) permettraient d'envisager les suites à donner et les nouvelles enquêtes à initier ?
14 jan.	UNIFORMATION OLIVIER PHELIP directeur général	De l'ingénierie de formation au catalogue Uniformation : comment organiser ce parcours ? comment le Fonjep peut relayer l'information aux employeurs de postes Fonjep ?
15 jan.	SECRETAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SARAH EL HAIRY secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement	Donner à voir les bonnes pratiques, la capacité d'adaptation des associations JEP et comment les valoriser ?
21 jan.	INJEP THIBAUT DE SAINT POL directeur	Implication dans le copil et direction de l'ouvrage MSE.
26 jan.	HCVA KAÏS MARZOUKI secrétaire général	Comment le Fonjep peut contribuer aux travaux sur la concurrence entre les associations à but non lucratif et lucratif ?
28 jan.	ESS MAXIME BADEL conseiller en charge de l'économie sociale et solidaire et de l'investissement à impact	Comment articuler les PTCA du Fonjep à la relance des PTCE ?
5 fév.	MEAE ANNE-CHARLOTTE DOMMARTIN déléguée pour les relations avec la société civile et les partenariats	Développer le volontariat d'échange de compétences et impliquer les territoires dans la solidarité internationale.



Compte tenu de la crise sanitaire, les temps institutionnels - bureaux, conseils d'administration se sont tenus principalement à distance sur l'année 2021 à l'exception de l'assemblée générale du 17 juin et du Conseil d'administration du 28 octobre.

LES COMMISSIONS QUI ANIMENT LE FONJEP

Dates	AUDIENCES 2021	Sujets de travail
9 fév.	CNAJEP YANN RENAULT co président	Échanges sur les projets du Fonjep et du CNAJEP.
5 mar.	DJEPVA / PAJEP / ADAJEP	Projets autour de la mission archivistique du Pajep.
9 avr.	DGCS VIRGINIE LASSERRE directrice générale	Échanges sur les projets du Fonjep et l'implication de la DGCS dans les instances du Fonjep.
7 juin	UFISC PATRICIA COLER GLADYS LE BIAN co-directrices	Échanges sur les orientations du Fonjep et les travaux et perspectives sur les dimensions d'éducation populaire du secteur culturel
27 août	ARF EMMANUEL GEORGE-PICOT conseiller éducation, formation, emploi	Intégration de l'ARF au sein du Conseil d'administration du FONJEP.
31 août	MINISTÈRE DE LA CULTURE NOËL CORBIN délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle	Échanges sur les projets du Fonjep et sur les projets de la nouvelle direction au sein du ministère de la Culture.
17 sept.	DJEPVA EMMANUELLE PERES directrice de la jeunesse et de l'éducation populaire, déléguée interministérielle à la jeunesse	Échanges sur les projets du Fonjep
19 oct.	ÉLYSÉE CYRIL MOURIN	La coopération associative et la prospective au Fonjep.
26 nov.	RÉGIONS DE FRANCE ARNAUD JEAN conseiller régional délégué à la jeunesse et à l'engagement Région Centre Val-de-Loire	échanges sur les projets du Fonjep. Présentation des enjeux du Fonjep et intégration de Arnaud Jean, représentant Régions de France au conseil d'administration.
16 déc.	ADF MARION NAHANT conseillère technique éducation, culture et sports	Sollicitation désignation représentant au conseil d'administration.
17 déc.	ASSEMBLÉE NATIONALE PHILIPPE BOLO député SUZANNE CHAMI PHILIPPE DA COSTA BERNARD BAZILLON corapporteurs d'une mission ministérielle relative à l'évaluation de l'action des associations confiée par SARAH EL HAIRY secrétaire d'Etat	Audition dans le cadre d'une mission d'information ministérielle sur l'évaluation de l'action des associations

 **En savoir plus**
www.fonjep.org,
 rubrique « Nous connaître »

COMMISSION COMMUNICATION

Elle s'est réunie 2 fois en 2021, afin d'organiser la communication du Fonjep, ses événements et publications.

Objectif de travail

Renforcer et cibler la communication du Fonjep. Permettre d'internaliser la fonction communication au sein du Fonjep.

COMMISSION FINANCIÈRE

Elle s'est réunie à 4 reprises en 2021.

Objectif de travail

Proposer au bureau et au conseil d'administration des choix stratégiques (travaux, aménagements, placements financiers, etc.).

ÉVOLUTION DES PTCA

Elle s'est réunie à 4 reprises en 2021.

Objectif de travail

Réfléchir sur l'évolution des PTCA et le financement de ces PTCA.

COMMISSION RGPD

Elle s'est réunie en interne à plusieurs reprises sous forme technique.

Objectif de travail

Accompagner les évolutions du Fonjep (informatique, bases de données) en les adaptant au RGPD.

COMMISSION ADHÉSION

Elle s'est réunie 5 fois, en amont de chaque conseil d'administration en 2021.

Objectif de travail

Examiner les demandes d'adhésion au Fonjep des associations et les soumettre au conseil d'administration.

COMMISSION TERRITOIRES

Elle s'est réunie à 8 reprises, dont 4 réunions en commission « restreinte » pour la rédaction de la nouvelle feuille de route.

Objectif de travail

Animer le collectif des délégués régionaux déjà élus et soutenir leur action locale. Élaborer une nouvelle feuille de route.

→ FONDS D'AIDE D'URGENCE POUR LES ORGANISATEURS DE COLONIES DE VACANCES ET DE SÉJOURS DE DÉCOUVERTES

Pour rappel, en 2020, plus de 600 000 enfants et jeunes n'ont pu partir en séjour en raison de la crise sanitaire. Afin d'aider les organisateurs de séjours à maintenir et relancer leur activité, la DJEPVA a remis en place le Fonds d'urgence pour colonies de vacances et classes de découvertes pour l'année 2021.

Répartition des montants versés par associations



UN FONDS DÉCLINÉ EN DEUX AIDES DISTINCTES

- **5 000 €**, montant forfaitaire par établissement (dans la limite de 4 établissements, soit 20 000 €) pour les structures gestionnaires de lieux de colonies de vacances (déclarés comme Accueil Collectif de Mineurs - ACM) et de locaux accueillant des classes de découvertes.
- **2 000 à 10 000 €**, montant forfaitaire pour les organisateurs de séjours collectifs (colonies de vacances ou classes découverte), sans être gestionnaire du lieu d'accueil.

Les montants des deux aides étaient cumulables, dans la limite maximale de 22 000 €.

€ **738** dossiers retenus pour un montant total de **6 274 000 €**

Un contrôle a été effectué par le Fonjep sur la période de juillet 2021 à février 2022.

Chaque pièce déposée a été vérifiée. La méthode employée s'est effectuée sur une sélection aléatoire de :

Après différents contrôles en interne sur les documents déposés, il a été constaté que ces pièces étaient recevables.

• **100 dossiers Fonds d'aides 2020 avec les filtres suivants :**

- dossier finalisé
- au moins 1 versement réalisé par le FONJEP
- tout montant inférieur à 10 000 € pour les dossiers 2020.

Conclusion

Nous estimons que ces 200 dossiers contrôlés sur 2020 et 2021 sont recevables.

• **100 dossiers Fonds d'aides 2021 avec les filtres suivants :**

- dossier finalisé
- au moins 1 versement réalisé par le FONJEP
- tout montant inférieur à 0 € pour les dossiers 2021.





© Fonjep

➔ TRAVAUX SUR LES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Depuis plus de 5 années, le Fonjep mène avec le Cnajep un programme ambitieux de réflexion et d'action sur la question des modèles socio-économiques (MSE) des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Deux éclairages sont retenus pour 2021 : L'expérimentation en Hauts de France et l'ouvrage MSE dirigé par l'INJEP atour des travaux initiés par le Fonjep.

EXPÉRIMENTATION MSE EN HAUTS-DE-FRANCE : COMMENT UN DISPOSITIF PORTÉ AU NIVEAU NATIONAL SE DÉPLOIE AU NIVEAU TERRITORIAL ?

Le territoire des Hauts-de-France, par l'intermédiaire de la DRAJES, du conseil régional, du délégué régional du Fonjep, du mouvement associatif HDF et du Crajep, a construit un dispositif de sensibilisation et de formation des réseaux d'accompagnement territoriaux aux MSE.

Ce dispositif a pour objectif premier de faire monter en compétences les réseaux d'accompagnement de proximité à la vie associative. Il a été coordonné par une tête de réseau JEP du territoire, la Fédération des Centres Sociaux et socioculturels du Nord Pas de Calais, en lien avec un comité de pilotage représentatif de l'écosystème du territoire, et appuyé par des acteurs techniques.

Afin d'être accessibles aux besoins et réalités de chaque structure, ce projet s'est articulé autour de trois axes :

- Sensibiliser au sujet des MSE, les réseaux d'accompagnement de proximité à la vie associative, afin d'ouvrir le débat sur leur besoin, et de mettre à leur disposition un premier socle de connaissances.

- Amorcer la montée en compétences via une expérimentation « Form'action », parcours d'échanges entre pairs autour d'ateliers d'analyse des pratiques sur les MSE.
- Construire une dynamique d'échange et de partage sur le territoire (étape à venir)

Une cartographie des actions existantes au niveau national et sur le territoire Hauts de France, des travaux collectifs, des entretiens individuels, une mise en débat, ont été nécessaires pour initier cette expérimentation.

Le dispositif est déployé sur 18 mois. Il a débuté en juin 2021 et s'étendra jusqu'en décembre 2022. Il s'adresse à 15 têtes de réseau (dont 30% de têtes de réseau Jep), 5 DLA et 35 Piva+ (Point d'information à la vie associative). Il a ainsi vocation à toucher largement et à impulser une dynamique autonome destinée à faire vivre le sujet des modèles socio-économiques sur le territoire sur le long terme.

Le soutien financier du Fonjep au projet a permis de développer un dispositif à la hauteur des enjeux mais aussi d'amorcer un dialogue concret avec la région Hauts de France et ainsi d'imaginer d'autres actions sur le sujet des modèles socio-économiques.

L'OUVRAGE MSE DIRIGÉ PAR L'INJEP

A l'occasion de la parution de l'ouvrage « Les modèles socio-économiques des associations : approches plurielles et spécificités », l'INJEP a organisé en partenariat avec le FONJEP un événement pour débattre des évolutions vécues par le secteur associatif, le 14 décembre 2021 à la Scène du canal de l'Espace Jemmapes.

La vie associative connaît de profonds changements depuis quelques années : raréfaction et transformation des financements publics, avènement de logiques concurrentielles, évolution des formes d'engagement, etc. Face à ces mutations et à cette déstabilisation économique, l'analyse et la réflexion autour des « modèles » économiques ou socio-économiques des associations s'est développée depuis une décennie.

L'ouvrage « Les modèles socio-économiques des associations : approches plurielles et spécificités » dirigé par Mathilde Renault-Tinacci, explore ce sujet dense, afin d'apporter des réponses à plusieurs questions du secteur associatif.

Qu'est-ce qui fait la spécificité d'un modèle socio-économique associatif ? Comment parvenir à le qualifier ? Quelles contraintes l'affectent ? Cet événement a été l'occasion d'aborder ces questions et de soumettre l'ouvrage à la discussion à travers deux tables rondes thématiques réunissant des universitaires spécialistes du sujet mais également des décideurs et acteurs

En savoir plus

Rendez-vous sur www.fonjep.org, rubrique « Modèles socio-économiques ».

Table ronde



Analyser les modèles socio-économiques : pour quoi ? pour qui ?

Cette table ronde a abordé les enjeux de l'analyse des modèles socio-économiques. Quelle pertinence de l'analyse de modèles socio-économiques pour le secteur ? Comment les associations peuvent-elles mobiliser les différentes typologies établies sur le sujet ? Quels en sont aujourd'hui les limites et les écueils notamment d'un point de vue méthodologique ?

Joaquim Timotéo *Animateur*
chef de la mission études et recherche à l'INJEP

Patrick Gianfaldoni
maître de conférences en sciences économiques à l'université d'Avignon

Denis Dementhon
directeur général de France active

Anne Claire Devoge
directrice générale adjointe des CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)

Lionel Prouteau
maître de conférences émérite à l'université de Nantes

Table ronde



Les associations et leur environnement : qu'est ce qui influence vraiment leurs économies ?

Une discussion qui a permis d'interroger le contexte social, politique et économique qui façonne et influence les économies associatives contemporaines. De quelle manière le cadrage institutionnel, les formes de coopération notamment à l'échelon territorial transforment les modèles socio-économiques ? Comment les dynamiques collectives, les rapports et postures professionnels, les formes de la gouvernance affectent les logiques économiques des associations ?

Michael Duval *Animateur*
FONJEP - Confédération des MJC de France

Florence Jany Catrice
professeur des universités en sciences économiques à l'université de Lille

Christian Cascio
directeur du Carrefour des associations parisiennes de la mairie de Paris

Salim Didane
directeur de la prospective et du développement à l'UNHAJ

Romain Demissy
maître de conférences en économie associé à l'université de Lille

Laurent Fraisse
socio-économiste, membre associé au Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE)



➔ BUDGET

Karine Regnier, cheffe comptable – kregnier@fonjep.org



Subventions utilisées en 2021

65 204 997 €

• Les subventions des ministères ont augmenté de 13,22% principalement liées à une nouvelle convention signée avec le ministère de l'Éducation Nationale concernant les postes FONJEP Jeunes, ainsi qu'une forte progression des postes AVAL et du fond d'urgence. Cette convention « fonds d'urgence » a pris fin courant 2021.

- On note également une augmentation de 4,74% de la subvention des postes DJEPVA/JEP et 2,57% pour les postes CRIB. En revanche, on souligne une légère baisse de 0,67% des postes DJEPVA/Cohésion sociale.
- Augmentation de la subvention de l'Agence Française de Développement de 23,78% liée à la hausse du nombre de postes et l'augmentation du financement de ces postes.

- Augmentation de la subvention du ministère de la Culture de 7,70%.
- La subvention du ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères baisse de 18,35 % compte tenu du contexte exceptionnel limitant l'envoi de volontaires à l'étranger.



Actions projet associatif du Fonjep

216 988 €

Cette augmentation est liée à la signature des nouvelles conventions avec la FMSH, les CEMEA et la Fédération des Centres sociaux Nord-Pas-de-Calais dans le cadre des travaux sur modèles socio-économiques.



Financement provenant des collectivités territoriales

6 408 412 €

La baisse des cofinancements est liée au fait que des de contrats de cofinancement liant le Fonjep, les associations et les collectivités locales ont été dénoncés. Cet effet est directement lié à la liquidation judiciaire de la FFMJC. En contrepartie, peu de nouveaux contrats ont été signés.



Charges de fonctionnement (hors projet associatif)

1 270 836 €

En 2021, les charges de fonctionnement augmentent en lien avec :

- la maintenance
- les honoraires des commissaires aux comptes
- le recrutement supplémentaire au sein du Service Solidarité Internationale

SUBVENTIONS ALLOUÉES AU FONJEP

73 223 122 €

PRODUITS

SUBVENTIONS À REDISTRIBUER

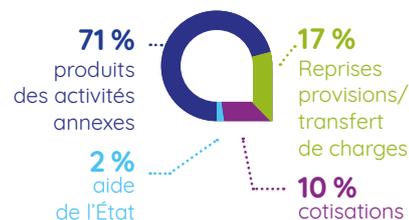
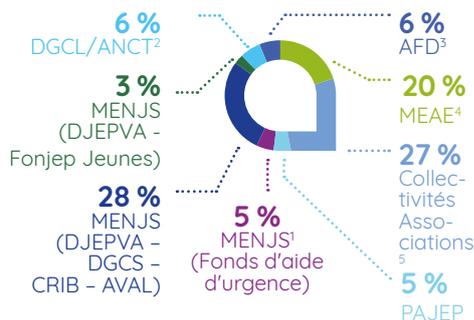
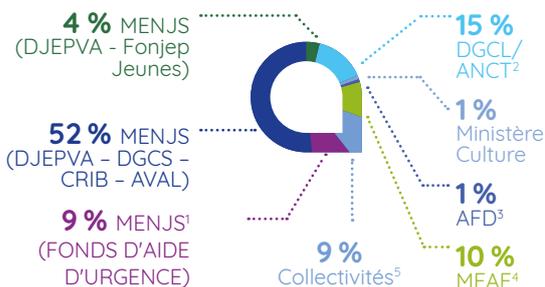
71 613 408 €

SUBVENTIONS POUR LE FONJEP

1 435 996 €

AUTRES RESSOURCES

173 718 €



CHARGES

SUBVENTIONS « SOLIDARITÉ INTERNATIONALE »

6 971 568 €

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

- Projets jeunes (JSI / VVV-SI / ISI)
- Volontariat de solidarité internationale (VSI)

+ FONDS D'AIDE D'URGENCE

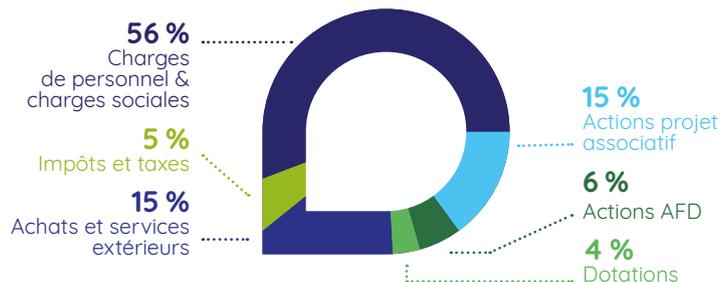
6 570 000 €

+ SUBVENTIONS « POSTES FONJEP »

58 071 840 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT (RÉALISÉ)

1 460 017 €



Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA - DGCS - CRIB et AVAL)	37 493 988 €
Direction générale des collectivités locales (programme 147)	10 553 766 €
Collectivités et associations (toutes collectivités confondues)	6 408 411 €
Ministère de L'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (DJEPVA Fonjep Jeunes)	2 657 247 €
Agence française de développement	514 958 €
Ministère de la Culture	443 470 €

1- Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports

2- Direction générale des collectivités locales (programme 147)

3- Agence française de développement (hors autres missions AFD)

4- Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

5- Collectivités et associations (toutes collectivités confondues)

➔ POSTES FONJEP

Frédéric Harstrich
délégué général
adjoint
fhartsrich@
fonjep.org

Patricia Tastayre
assistante
de délégation
générale
ptastayre@
fonjep.org

Patricia Lecardez
assistante de gestion
plecardez@
fonjep.org

Mounira Kongbo
assistante de gestion
makongbo@
fonjep.org

Christelle Joubard
assistante de gestion
en alternance
cjoubard@fonjep.org

Les « postes Fonjep » sont des aides versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ce dispositif permet de développer et de pérenniser un projet associatif dont la réalisation nécessite l'emploi d'un salarié permanent qualifié. Il vient essentiellement en appui des projets associatifs liés aux loisirs éducatifs des jeunes, à l'action sociale, à la culture, aux actions dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et en milieu rural, à l'engagement associatif, etc.

Le Fonjep assure le versement de ces aides pour le compte de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), de la direction générale de la cohésion sociale (DGCS), de la direction générale des collectivités locales - Agence Nationale de Cohésion des Territoires (DGCL/ANCT), du ministère de la Culture, et de l'Agence Française de développement (AFD) déléguée par le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).

7 712
postes Fonjep
en activité

140,5
postes
cofinancés par
les collectivités
territoriales

dont 20
en charges
à 100 %

5 031
associations
ont bénéficié
d'au moins
un poste Fonjep

644
nouvelles
associations

395
Fonjep Jeunes

13
Guid'Asso

90 %
état



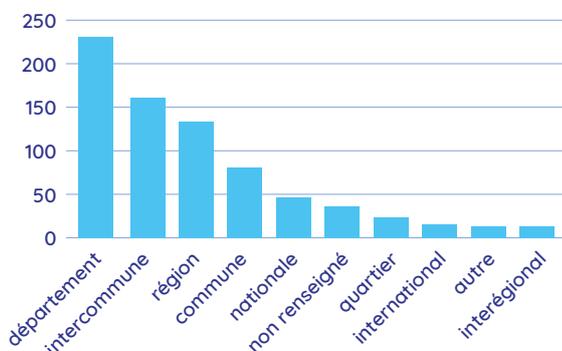
10 %
collectivités

63 493 390 €
de subventions

PROFIL DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UN POSTE FONJEP JEUNES

- 515** associations locales
- 79** têtes de réseau départementales
- 54** têtes de réseau régionales ou interrégionales
- 42** associations nationales
- 38** autres
- 9** associations régionales
- 6** têtes de réseau nationales
- 5** têtes de réseau nationales de têtes de réseau

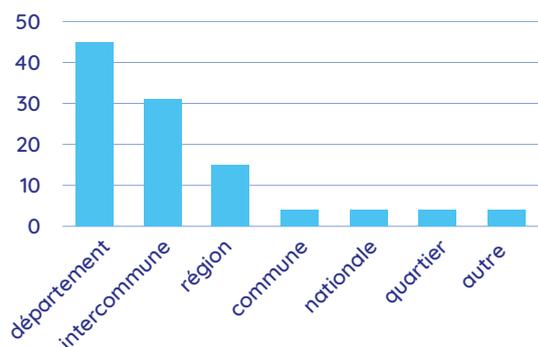
Leurs périmètres d'intervention



PROFIL DES ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UN POSTE FONJEP GUID'ASSO

- 50** associations locales
- 33** têtes de réseau départementales
- 9** têtes de réseau régionales ou interrégionales
- 4** associations nationales
- 1** autre
- 1** tête de réseau nationale

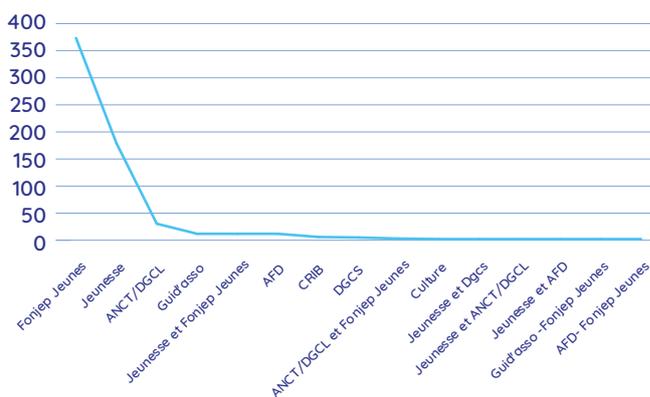
Leurs périmètres d'intervention



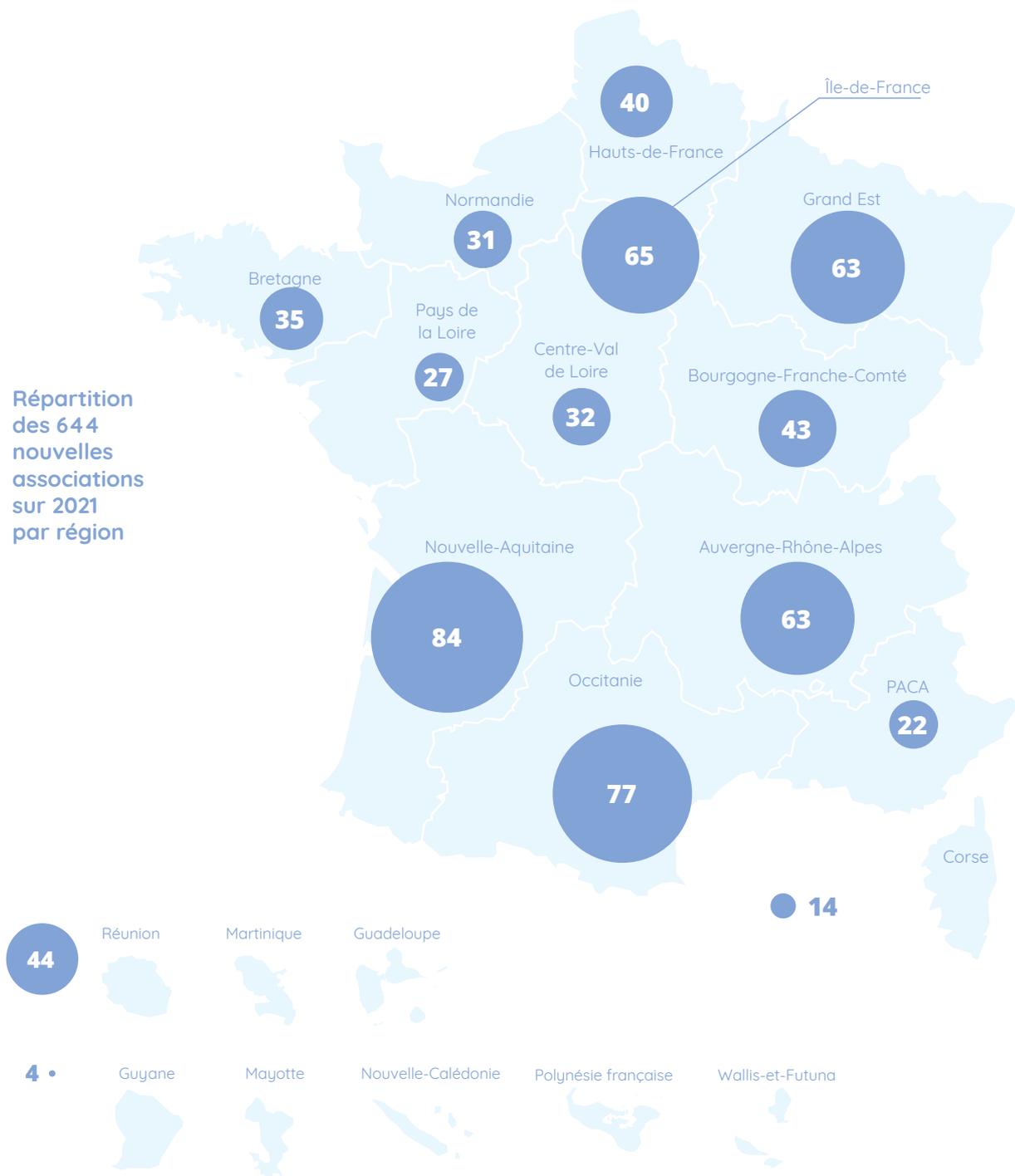
Répartition des 644 nouvelles associations sur 2021 par financeurs

- Fonjep Jeunes 380**
- Jeunesse 182**
- ANCT/DGCL 30**
- Guid'asso 12**
- Jeunesse et Fonjep Jeunes 11**
- AFD 11**
- CRIB 5**
- DGCS 4**
- ANCT/DGCL et Fonjep Jeunes 2**
- Culture 2**
- Jeunesse et Dgcs 1**
- Jeunesse et ANCT/DGCL 1**
- Jeunesse et AFD 1**
- Guid'asso -Fonjep Jeunes 1**
- AFD- Fonjep Jeunes 1**

Répartition des nouvelles association par financeurs



Répartition
des 644
nouvelles
associations
sur 2021
par région



REFONTE DU LOGICIEL DE GESTION DES POSTES

Pièce essentielle au bon fonctionnement du Fonjep, la refonte du logiciel des postes Fonjep a été amorcée en 2020 et a été mise en test en 2021. Les tests réalisés tout au long de l'année ont été positifs, avec une mise en production le 27 décembre, sans aucune incidence sur la continuité de service.

En savoir plus
www.fonjep.org, rubrique « Postes Fonjep »



SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Évelyne Ladet
responsable du pôle
solidarité internationale
Depuis janvier 2022,
Mikaël Roux
mroux@fonjep.org

Claire Beauquier
chargée de mission
solidarité internationale
cbeauquier@fonjep.org

Lucile Dutel
chargée de mission
solidarité internationale—
ldutel@fonjep.org

Julie Revol
chargée de mission
solidarité internationale
jrevol@fonjep.org

En lien avec ses partenaires, le Fonjep assure la gestion financière et opérationnelle, ainsi que la promotion de plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence française de développement (AFD) visant à favoriser les engagements volontaires et solidaires à l'international autour d'échanges inter-culturels collectifs, solidaires et durables.

VOLONTARIAT DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (VSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le volontariat de Solidarité Internationale (VSI) permet aux 29 associations agréées par le MEAE de mobiliser des volontaires sur des missions d'intérêt général d'un an minimum à l'étranger, dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'une prise en charge de leur couverture sociale.

Dans un contexte de crise de sanitaire toujours fort, l'année 2021 est encore marquée par des départs en mission en légère baisse, et le ministère a mis en place pour la deuxième année consécutive des mesures exceptionnelles afin de soutenir les activités des associations agréées. On notait toutefois une reprise en fin d'année.

1. -13 % par rapport à 2020
2. contre 410 en 2020, soit -35 %



1 222¹
volontaires étaient
en mission.



304²
débutaient
leur mission
dans l'année.

PROFIL DES VOLONTAIRES



61 %

39 %

78

pays
d'intervention.

PRINCIPAUX LIEUX DE MISSION



Cambodge



Madagascar



Inde

PROJETS DE JEUNES (JSI ET VVVS)

Qu'est-ce que c'est ?

Les programmes « Jeunesse et solidarité internationale » (JSI) et « Ville, vie, vacances et solidarité internationale » (VVVSI) permettent à des groupes de jeunes français et étrangers, accompagnés par une association française ou locale, de participer à des rencontres interculturelles autour d'une action de solidarité internationale en France ou à l'étranger.

S'adapter en période de crise sanitaire

Les dispositifs JSI et VVVS ont continué à être fortement perturbés par la crise sanitaire de la COVID-19 en 2021, malgré une reprise progressive des départs.

Malgré une activité ralentie des dispositifs, le JSI/VVVS n'a pas cessé, en collaboration avec les partenaires du Fonjep, d'évoluer :

- Les groupes de travail « Critères des dispositifs » et « Ouverture du parrainage », au sein desquels siègent les membres des comités JSI/VVVS, ont continué à impulser des pistes d'amélioration concrètes.
- Le système de parrainage s'est vu renouvelé via l'habilitation de nouvelles structures marraines, sélectionnées à l'issue d'un appel à manifestation d'intérêt en octobre 2021.

Afin de permettre une montée en qualité de l'accompagnement des projets, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en fin d'année dans l'objectif de mettre en œuvre une formation au parrainage, pour le début de l'année suivante.



337 *

jeunes ont bénéficié de la subvention du JSI ou du VVV/SI avant l'apparition de la crise.



45 %

55 %

* + 221% par rapport à 2020



41

ont été réalisés, dont 22 JSI et 19 VVVS.



9

pays éligibles à l'aide publique au développement dont en premier lieu le Sénégal, le Cameroun et le Togo.

POSTES FONJEP D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ECSI)

Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif Fonjep ECSI permet de cofinancer des postes de titulaires dans des associations de solidarité internationale ou d'éducation populaire afin de développer auprès du grand public des actions de sensibilisation, d'information et de formation sur les questions de citoyenneté, de solidarité internationale et de développement. Le Fonjep gère les postes financés par l'Agence française de développement (AFD), et assure l'animation du réseau des postes permettant l'échange d'expérience, la professionnalisation des titulaires, la capitalisation et la mutualisation.

61 postes Fonjep attribués : € **518 500 €** de financement global attribués

Lancement du nouveau triennal 2021-2023

L'année 2021 a été la première d'un nouveau triennal, avec l'attribution de 61 postes dans le cadre de l'appel à propositions lancé fin 2020. Le nombre de bénéficiaires a encore augmenté pour 2021-2023 après la montée en puissance du dispositif opérée pendant la fin de l'ancien triennal 2018-2020. Par ailleurs, le cofinancement apporté par l'AFD a lui aussi augmenté en passant de 8 000 à 8 500 € par an.

Le dispositif bénéficie d'une animation du collectif par la mise en place de temps de rencontres avec un séminaire de deux jours, quatre webinaires et trois visites de terrain. Cette animation est complétée par la mise à disposition d'une nouvelle plateforme numérique collaborative, permettant aux titulaires de postes sur tout le territoire national de se rencontrer et de partager sur leurs pratiques et leurs compétences. En complément, des fiches portraits de chacun des titulaires présentant leur association et leurs missions de sensibilisation à l'ECSI ont été réalisées par Kaleido'scop. Ces fiches, en accès public sur le site internet du Fonjep, ont pour objectif de favoriser l'interconnaissance du collectif et de valoriser le travail des titulaires. Elles peuvent notamment être utilisées auprès des institutions et des interlocuteurs des territoires respectifs des titulaires des postes.

Retour sur le séminaire annuel des postes

Le 6 et 7 décembre 2021 a eu lieu le premier séminaire du dispositif pour le triennal 2021-2023. Il a permis de réunir toutes les associations bénéficiaires afin de renforcer l'interconnaissance, l'identité du collectif et la légitimité de l'ECSI sur le territoire national.

Pendant 2 jours, les titulaires des postes Fonjep-ECSI ont pu réfléchir ensemble à la manière de « faire collectif » pour valoriser leur travail d'ECSI et prévoir des actions concrètes autour de thématiques communes comme la citoyenneté, les droits humains ou encore la lutte contre les discriminations en faisant appel à leurs compétences et leurs connaissances complémentaires.

INITIATIVE POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE (ISI)

Le Fonjep a appuyé en 2021 la relance par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de l'initiative pour la solidarité internationale (ISI), expérimentée en 2021 lors du déclenchement de la crise sanitaire afin de continuer à soutenir, malgré la fermeture physique des frontières, l'échange interculturel et l'engagement des jeunes dans des projets communs de solidarité internationale expérimentant de nouvelles manières d'agir, en France ou en visioconférence avec les pays partenaires à l'étranger. Il comprend deux axes :

- mobilisation des jeunes sur des projets croisant échange interculturel et solidarité internationale ;
- sensibiliser des jeunes éloignés de ces questions.

L'année 2021 a continué d'être marquée par un ralentissement des mobilités internationales.

148

projets
soutenus
sur ce nouvel
appel.



499 638 €

de subvention globale attribués

Face au succès des deux premiers appels ISI, le MEAE a pour ambition de pérenniser l'initiative et de la transformer dès 2022 en dispositif pérenne géré par le Fonjep. Ce dernier s'inscrira désormais comme un outil privilégié d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) des associations et comme une première étape dans le parcours d'engagement des jeunes à l'international, complémentaire du JSI/VVSI et du VSI.

VOLONTARIAT D'ÉCHANGES ET DE COMPÉTENCES (VEC)

Qu'est-ce que c'est ?

Ce dispositif s'adresse à des organisations ayant la volonté de développer des missions adaptées à de nouveaux publics (actifs, seniors, etc.) qui bénéficient de compétences pouvant être mises au service de la solidarité internationale. Ainsi en proposant de nouvelles formes de volontariat (missions plus courtes, e-volontariat, etc.), le VEC a vocation à attirer des profils qui ne peuvent s'engager sur une longue durée, mais qui souhaitent pourtant s'investir dans la solidarité internationale.

Une montée en puissance de ce dispositif a été amorcée en 2021 avec le lancement d'un premier appel à projets, ayant permis de sélectionner douze associations pour des missions de volontariat en 2021-2022.

En savoir plus

www.fonjep.org, rubrique

« Solidarité internationale »



ZOOM SUR LE PARTENARIAT AVEC FRANCE VOLONTAIRES

Le 11 octobre 2021, France Volontaires et le Fonjep ont mis en place un partenariat avec France Volon-

taires, l'opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour le développement des volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES), domaine dans lesquels s'inscrivent le VSI et le VEC. Les deux organisations travaillent déjà très régulièrement ensemble, et France Volontaires participe également à la gestion des dispositifs de projets de jeunes (JSI/VVSI et ISI).

Ce nouveau cadre de coopération permettra de contribuer à la montée en puissance du volontariat souhaitée par l'État, avec notamment un accroissement du nombre de missions selon de nouvelles formes et pour de nouveaux publics, et de l'accueil de volontaires étrangers en

France (volontariat en réciprocité). Il consiste à :

- renforcer le partage des données sur le volontariat afin de mieux mesurer les impacts et les apports ;
- améliorer la reconnaissance et promotion du volontariat et des dispositifs ;
- développer les dispositifs de volontariat ;
- collaborer dans la gestion des dispositifs de projets de jeunes ;
- mener des expérimentations et innovations.

En outre, chacune des deux organisations a attribué à l'autre un siège dans son conseil d'administration.



DÉTAIL DE LA RÉPARTITION SI

* Nombre de dossiers acceptés par région.

RÉGION	POSTES FONJEP ECSI (2021-2023)	VSI	VVSI-JSI	ISI
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	9	166	9	22
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	3	27	0	4
BRETAGNE	4	80	1	3
CENTRE-VAL-DE-LOIRE	2	35	1	2
CORSE	0	6	0	0
GRAND EST	6	51	1	10
HAUTS-DE-FRANCE	6	48	7	19
ÎLE-DE-FRANCE	8	313	11	33
NORMANDIE	2	40	0	5
NOUVELLE-AQUITAINE	6	108	2	12
OCCITANIE	3	82	6	9
PAYS-DE-LA-LOIRE	2	89	0	8
PROVENCE-ALPES- CÔTE-D'AZUR	9	41	3	13
GUADELOUPE	0	0	0	1
MARTINIQUE	1	1	0	0
GUYANE	0	0	0	2
LA RÉUNION	0	6	0	1
MAYOTTE	0	0	0	9
WALLIS-ET-FUTUNA	0	0	0	0
NOUVELLE-CALÉDONIE	0	1	0	0
VSI DE L'ÉTRANGER (*)	—	129	—	—
TOTAL	61	1 222	41	148

Jonathan Landau
chargé de mission
— pajep@fonjep.org

2021 a marqué la reprise des activités liées à la prise en charge matérielle de fonds d'archives de jeunesse et d'éducation populaire et leur mise en valeur à des fins scientifiques.

ACCOMPAGNER LES GRANDES ASSOCIATIONS EXPOSÉES À DES BOULEVERSEMENTS

L'année 2021 a débuté par une action rapide et intensive visant, avec les salariés de l'association, à dresser le relevé des archives historiques de la Fédération française des MJC (FFMJC) qui restaient à transférer aux Archives départementales du Val-de-Marne, où deux ensembles conséquents avaient déjà été accueillis. Elle s'est poursuivie par l'accompagnement de l'Union nationale des jeunesses musicales de France (UNJMF), contrainte de libérer une grande salle d'archives. Ce sont, au total, des milliers de boîtes d'archives mais aussi des photographies, des affiches, des tracts et des documents audiovisuels qui ont rejoint les magasins de conservation des Archives du Val-de-Marne. Une mission de stage a consisté, durant 6 mois, à « dégrossir » le fonds, l'organiser et en identifier les trésors pour de futures mises en valeur.

POUR SUIVRE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE

Le Pajep a maintenu ses manifestations et rencontres autour des archives et de l'histoire des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. La mise en place de solutions innovantes pour concilier présentiel et distanciel a constitué un enjeu important.

27

notices créées
ou enrichies
dans le Guide
des sources
des mouvements
de jeunesse
et d'éducation
populaire.

4

nouveaux
films.

3

nouvelles fiches
Mémojep¹.



SIX PARTENAIRES SONT RÉUNIS AU SEIN DU PAJEP :



UNE ANNÉE « GUIDE DES SOURCES »

Le guide des sources a été actualisé de façon significative. L'arrivée d'un deuxième stagiaire y a fortement contribué. 27 notices ont ainsi été créées ou mises à jour, en mettant l'accent sur la thématique de l'éducation à l'environnement (archives de CPIE, FCPN, Touring Club de France). Ce travail a été diffusé, valorisé et exploité (mise à jour de la carte de France des dépôts d'archives).

UNE PARTICIPATION À DES PROJETS SCIENTIFIQUES PORTEURS

Dans le contexte de la préparation et de la conception du colloque des 30 et 31 mars 2022, le Pajep s'est engagé dans l'identification, l'examen, le tri, le classement, la collecte et la conservation aux Archives nationales des archives de l'Union nationale des CPIE², qui remontent à 1969. C'est une matière documentaire exceptionnelle pour la compréhension de la croissance des activités « nature et environnement » à partir des années 1970.

Le Pajep a également accompagné et participé aux réflexions et actions de l'équipe du projet TAPLA sur l'histoire et l'actualité des terrains d'aventure. Il a pris concrètement sa part en prenant en charge la collecte des archives du Comité pour le développement des espaces pour le jeu (Codej) avec le concours des Archives du Val-de-Marne et a présenté cette initiative au colloque international de décembre 2021.

DE NOUVEAUX TÉMOIGNAGES ORAUX

En 2021, le Pajep a relancé la dynamique de collecte de témoignages oraux. Trois enregistrements ont été réalisés :

- le témoignage de Claude Bourquard, ancien militant des MJC et de l'éducation à la nature
- le témoignage de Marie-Jo Jacquy, ancienne militante des écoles des parents (avec le concours de la Fnepe et des Archives nationales)
- le témoignage de Bernard Dumont, ancien militant des Éclaireurs de France et grand acteur de la coopération franco-africaine

En savoir plus

www.fonjep.org, rubrique « Pajep - Archives »

→ LE FONJEP EN RÉGION

De 2017 au début de la pandémie, ce sont les délégués régionaux et suppléants des 16 régions (Métropole, Corse, Guadeloupe, Martinique et Réunion) élus par le Conseil d'administration du Fonjep qui ont permis au territoire de continuer à échanger.

Ils ont ainsi durant près de 4 années coanimé les comités régionaux avec leurs homologues des Services déconcentrés de l'État. Dès juin 2020, le Conseil d'administration du Fonjep leur a prolongé de nouveau leur mandat afin de permettre une continuité durant la pandémie. Les prochaines élections se tiendront au printemps 2022. En 2021, ils ont contribué avec les administrateurs du Fonjep, à la coécriture de la feuille de route des délégués régionaux, qui a été adoptée à l'unanimité par le Conseil d'administration du Fonjep

RETOUR SUR LES MANDATS DES CONSEILLERS EN POSTES

Suite à une évaluation quantitative, réalisée par le Fonjep, il en résulte que sur la période 2017-2022 :

570 membres des comités régionaux
(35,62 membres par région)

314 associations
fédérées
(19,62
membres
par région)

202 associations
non
fédérées
(12,62
membres
par région)

52 services
de l'état
(3,25 corres-
pondants
par région)

22 collectivités
(1,3 agents
par région)

50 comités régionaux réunis
(3,12 comités par région)

45 thématiques de travail choisies
(2,81 comités par région)

22 candidats aux élections
(1,3 candidat par région)

16 régions
couvertes

Ces thématiques ont été choisies par chaque comité à raison de 3 thèmes par comité en moyenne, avec pour thématiques récurrentes, l'engagement dans la vie associative, tout particulièrement l'engagement des jeunes (11 comités), les modèles socio-économiques des associations (11 comités), la co-construction des politiques publiques entre les élus, les services de l'État et les associations (5 comités) et la mise en place de dynamiques de territoires (5 comités).

L'évaluation quantitative atteste que la mise en place des comités régionaux a suscité un réel travail en réseau et parfois, l'exploration d'objets inédits (ex. les MSE, la co-construction). Mais elle a également mis en lumière certains besoins émanant des territoires (ex. besoin d'explicitier le rôle des délégués, des comités et du Fonjep, besoin d'une plus grande mobilisation des collectivités aux comités), ce qui a donné lieu à la conception d'une nouvelle feuille de route.

LA NOUVELLE FEUILLE DE ROUTE EN QUELQUES MOTS

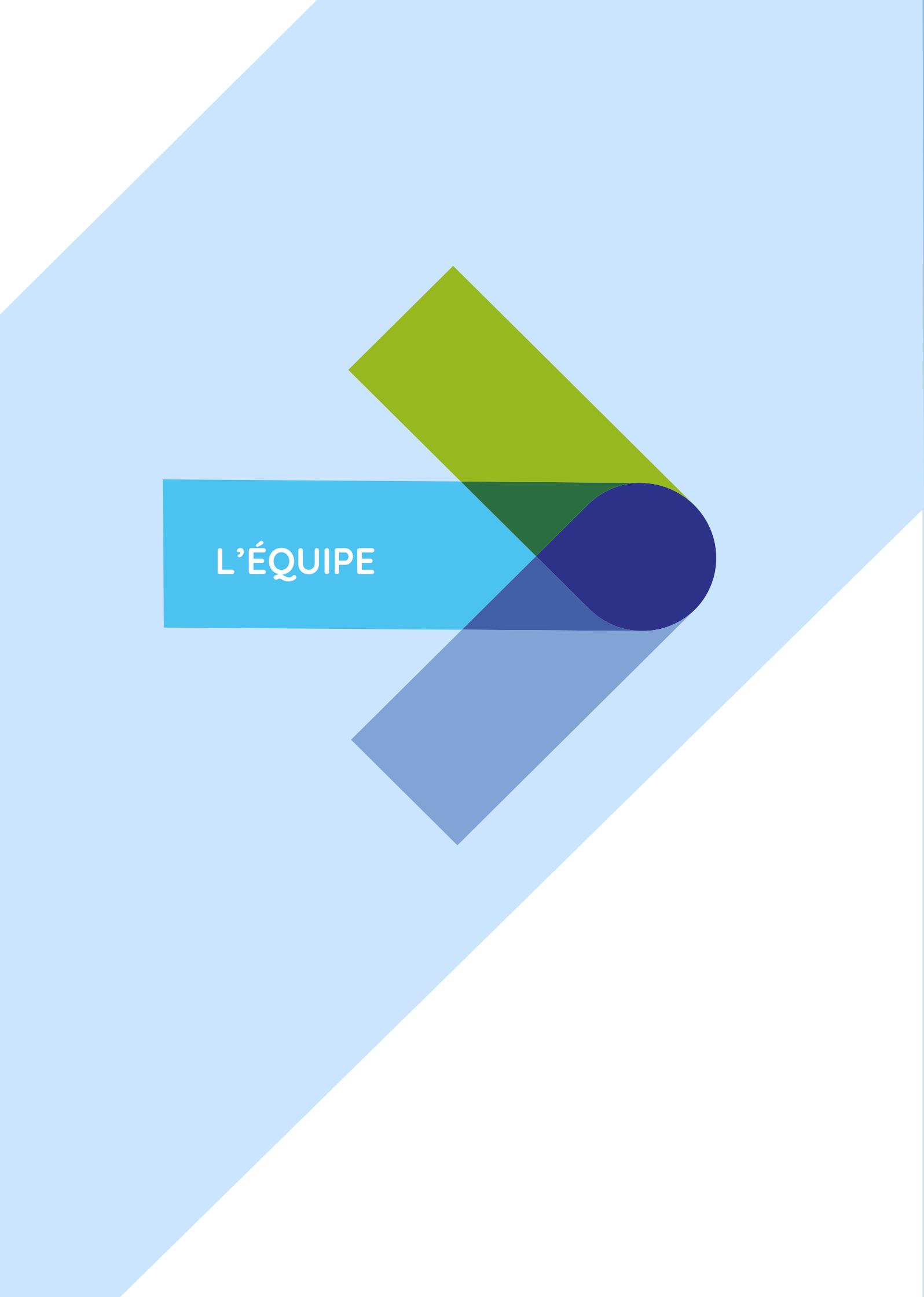
Les délégués régionaux, avec les services déconcentrés de l'État ont contribué à l'écriture de la nouvelle feuille de route des délégués, votée le 16 décembre 2021 en Conseil d'administration du Fonjep. Elle répond à un enjeu de clarification d'un certain nombre de points, et a pour objectif premier d'apporter des précisions sur le champ d'action de chacun des acteurs impliqués, tant au niveau national que territorial. En effet, elle tend à réaffirmer, pour une meilleure fluidité et un respect des rôles de chacun, les dynamiques de coopérations régionales avec les collectivités, les partenaires institutionnels et l'articulation avec les Crajep/Fonjep.

Un système de binôme titulaire-suppléant fait également son apparition dans cette nouvelle feuille de route. Cela permet de mêler les sensibilités du Fonjep par des enjeux croisés liés à l'éducation populaire, à la solidarité internationale, à la culture...

Région	Délégués régionaux	Suppléant délégués régionaux
AUVERGNE-RHONE-ALPES	U.R CENTRES SOCIAUX MÉLANIE ROUSSET	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT 38 FRANCK PRESUMEY
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	UNION DEPARTEMENTALE DES MJC DE CÔTÉ D'OR SANDRINE CARBONEL	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DENIS CHAUVEL
BRETAGNE	LEO LAGRANGE MARIE-LAURE DAVY	CEMEA DAVID BELLANGER
CENTRE	URHAJ STEPHANE BAUCHE	URHAJ JEAN-CLAUDE DUMOULIN
CORSE	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DOMINIQUE ROSSI	CEMEA Antonia VERCOUTERE
GRAND EST	U.R CENTRES SOCIAUX GAETAN VECCHIO	FRMJC MARIE-ANDREE REGAD
GUADELOUPE	CEMEA FREDERIC CONTAULT	
HAUTS-DE -FRANCE	UNION REGIONALE DES CENTRES SOCIAUX DJILL ACHIBA	CENTRE SOCIAL BOURGOGNE HAROLD GEORGE
ÎLE-DE-FRANCE	URHAJ JEROME CACCIAGUERRA	FRMJC ILE DE FRANCE PATRICK CHENU
MARTINIQUE	CEMEA FREDERIC CONTAULT	
NORMANDIE	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ALBERT LE MONNIER	
NOUVELLE-AQUITAINE	URHAJ HUBERT GEORGE	FFMJC PHILIPPE DOYEN
OCCITANIE	LOISIRS ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ GRAND SUD AGNÈS FASAN	ASSOCIATION DELIRES D'ENCRE CATHERINE DESPLAS
PACA	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT KARIM TOUCHE	ASSOCIATION BILBOK AMANDINE AUBRY
PAYS DE LOIRE	CEMEA REGIS BALRY	UNION DES CENTRES SOCIAUX PIERRICK TOUSSAINT ASS RENCONTRE FERNANDO RIESENBERGER
LA REUNION	FAMILLES RURALES PIERIQUE RIVIERE	AFEMAR BOUTILLON YOLAINE

En savoir plus

www.fonjep.org, rubrique « En région »



L'ÉQUIPE

Déléguée générale
Nouria DUTHOIT-MESSAOUDI

Délégué général adjoint
Frédéric HARSTRICH

Assistante de la délégation générale
Patricia TASTAYRE

Responsable du pôle
volontariat de solidarité
internationale
Mikaël ROUX

Chargée de mission
Lucile DUTEL

Chargée de mission
Claire BEAUQUIER

Chargée de mission
Julie REVOL

Archiviste responsable
de la mission Pajep
Jonathan LANDAU

Assistante de gestion
administrative
Patricia LECARDEZ

Assistante de gestion
Mounira KONGBO

Assistante de gestion en alternance
Christelle JOUBARD

Cheffe comptable
Karine REGNIER



LE FONJEP : UN LEVIER POUR LES PROJETS DE JEUNESSE ET D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier du développement des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment plus de

7 712 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents formés au sein d'associations.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.